

En dehors de l'hôpital, le risque de transmettre le MRSA à d'autres personnes est beaucoup plus faible et la transmission est sans conséquence pour les personnes en bonne santé.

### Quelles mesures seront maintenues en cas de transfert en établissement médico-social (EMS) ?

Les mesures à prendre dépendent de votre état physique et doivent être discutées avec votre médecin. De manière générale, une hygiène corporelle quotidienne suffit si vous n'êtes que colonisé par du MRSA.

Vous pourrez circuler librement à l'intérieur de l'établissement et avoir des contacts sociaux semblables aux autres

## PRECAUTIONS AU QUOTIDIEN

### Lors du retour à domicile, faut-il encore prendre des mesures ?

A la maison, le MRSA n'est pas plus dangereux que les autres bactéries auxquelles vous êtes exposé. Avec le temps vos bactéries habituelles vont remplacer le MRSA.

En respectant une hygiène corporelle quotidienne, vous pouvez reprendre sans précaution vos activités professionnelles et relationnelles y compris avec les enfants, les femmes enceintes et les animaux domestiques.

Le lavage des vêtements en machine à 60°C (40°, si 60° impossible) est suffisant.

Aucune mesure particulière ne doit être prise pour la vaisselle.

Si vous avez une plaie, le pansement doit être fait en respectant les mesures d'hygiène :

1. se désinfecter les mains avant et après avoir refait le pansement
2. bien désinfecter la plaie
3. utiliser des compresses stériles pour refaire le pansement
4. mettre le pansement sale dans un sac en plastique imperméable avant de le jeter dans la poubelle

Si vous vivez avec une personne malade ou un nourrisson, il faut en aviser l'infirmière ou le médecin avant le retour à domicile, car d'autres mesures pourraient être envisagées.

Il est utile de signaler que vous avez été porteur de MRSA afin de faciliter votre suivi médical.

Pour améliorer votre prise en charge lors de séjours dans des établissements de soins, l'information de votre colonisation par du MRSA sera informatisée et signalée dans votre dossier patient. Néanmoins, si vous devez être hospitalisé, il est utile de le signaler.

### Questions ?

Document élaboré par l'Unité HPCI pour l'ensemble des établissements de soins vaudois.

#### Auteurs du document

Dr. C. Petignat et M. Attinger - Unité HPCI,  
CHUV, Lausanne Aôut 2015

## Information destinée au patient porteur de MRSA

- Lors de votre hospitalisation
  - Lors d'une visite médicale
- Il vous a été signalé que vous êtes

**Porteur de MRSA**  
(Staphylocoque doré résistant  
aux antibiotiques)

## QU'EST CE QU'UN MRSA ?

Un MRSA est un staphylocoque doré (*Staphylococcus aureus*) contre lequel certains antibiotiques ont perdu leur efficacité. On dit qu'il est résistant.

Parmi ces antibiotiques, on retrouve la pénicilline (un type de pénicilline), d'où l'appellation MRSA = Mécilline Résistant Staphylococcus Aureus.

### Qu'est ce qu'un staphylocoque doré ?

Le staphylocoque doré est une bactérie que l'on retrouve normalement sur la peau ou dans le nez d'un tiers de la population sans pour autant être à l'origine d'une infection. On parle de "porteur sain".

Dans certaines circonstances, le staphylocoque doré peut provoquer une infection (infection de la peau, arthrite, pneumonie, etc.).

### Que signifie être colonisé par un MRSA ?

Tout patient hospitalisé peut être un porteur sain. Le portage est identifié :

- soit lors d'un prélèvement au niveau du nez, de la gorge, de la peau, de la région périnéale ou sur les plaies.
- soit lors d'une infection.

## RISQUES ET TRAITEMENTS

### Qui risque le plus d'être colonisé ou infecté par du MRSA ?

Les personnes déjà malades et, en particulier, celles qui séjournent assez longtemps à l'hôpital.

Ceci est surtout vrai pour les personnes affaiblies par une maladie, les personnes porteuses de sonde urinaire ou de perfusion, celles ayant des plaies cicatrisant difficilement et celles recevant des antibiotiques pour une autre infection.

### Existe-t-il un traitement pour le MRSA ?

Pour la personne colonisée (portage) des traitements permettent d'éliminer parfois la bactérie. On parle de décolonisation. Ces traitements n'éliminent pas toujours le MRSA de façon définitive.

En raison de la résistance aux antibiotiques, les infections à MRSA sont plus difficiles à soigner.

Fort heureusement, il existe encore des antibiotiques capables de les traiter.

Le traitement de l'infection et de la colonisation sont prescrits par votre médecin qui vous en expliquera les indications et les modalités.

## PRECAUTIONS EN MILIEU DE SOINS

### Pourquoi la personne porteuse de MRSA fait-elle l'objet de précautions particulières à l'hôpital ?

Le MRSA peut se transmettre à d'autres personnes lors de contacts physiques ou par le biais d'objets contaminés.

Ceci est particulièrement vrai dans les hôpitaux. Les mesures suivantes peuvent prévenir la transmission du MRSA :

La mesure essentielle est la désinfection des mains avec une solution hydro-alcoolique.

Les autres mesures comprennent :

- le transfert dans une chambre où vous serez probablement seul,
- le port de sur blouses afin de protéger les tenues de travail des soignants,
- le port de masque lors de soins,
- la limitation des déplacements en dehors de la chambre.

Vos visites doivent se conformer aux instructions données par le personnel soignant (désinfection des mains, surblouse, ...) et elles ne doivent pas visiter d'autres patients.

### Pendant combien de temps les mesures particulières doivent-elles être respectées ?

Le portage du MRSA est variable d'une personne à l'autre et peut persister pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois dans le nez, la gorge, dans les urines ou sur une plaie. Il peut être raccourci et éliminé par la décolonisation.

La durée du maintien des mesures particulières en milieu hospitalier est liée à la persistance de la bactérie. En centre de traitement et réadaptation (CTR), les mesures à maintenir vont dépendre de votre état de santé et de celui des autres patients. Elles doivent être évaluées par votre médecin.